

Groupelement Paroissial
Marly-le-Roi / Le Pecq
L'Etang-la-Ville
Le Port-Marly

Dominic@les

9 octobre 2016 - n° 6

28^{ème} dimanche du temps ordinaire

2 R 5, 14-17 / Ps 97 / 2 Tm 2,8-13 / Lc 17, 11-19

Dix..., ... Un..., Quatre ...

Des lépreux implorant leur guérison auprès de Jésus. Ils sont **dix**, comme les dix doigts de nos mains, symbolisant tout l'agir de l'homme rongé par la lèpre du péché. A travers eux, nous découvrons toute la communauté humaine qui rencontre le Seigneur Jésus : les hommes dans leur vie quotidienne, les hommes habités par la mort, les hommes avec leurs volontés d'exclusion.

En acceptant, **sur la seule parole de Jésus**, d'aller se montrer aux prêtres, ces dix font, librement, un acte essentiel, **un acte de foi**. Selon les coutumes de l'époque, on ne se présente aux prêtres –pour un constat– qu'une fois guéri. Ici, le geste de foi précède et, pourrait-on dire, provoque la guérison.

L'**un** deux, un Samaritain, revient pour, à pleine voix, rendre gloire à Dieu. Il nous apprend que, pour aller jusqu'au bout, notre foi doit s'affirmer et s'affermir dans **la louange** en reconnaissant l'auteur du don. Et c'est bien cela qu'exprime Jésus en lui disant : « Va, ta foi t'a sauvé ». Le **Salut** n'est pas seulement la guérison, mais la reconnaissance de la personne de **Jésus-Christ** comme **Sauveur**.

Que ce soit un Samaritain, un étranger (un mal croyant, un hérétique aux yeux des juifs d'alors) indique, de surcroît, que le salut n'a pas de bornes. Il relève d'un don gratuit de Dieu et du choix libre de celui qui l'accueille. Entrer dans le salut, se sanctifier, c'est rendre à Dieu les grâces qu'il nous donne, en faisant de notre vie une réponse conforme aux bienfaits reçus. C'est bénir Dieu. C'est faire action de grâce.

Dans un commentaire, Saint Augustin insistait sur les **quatre** « **M** » :

Misère de la lèpre de notre péché (*Seigneur prends pitié*),

Miséricorde du Seigneur qui guérit les lépreux en les renvoyant à l'Eglise (*sacrements*)

Merci : un sur dix fait action de grâce (*Eucharistie*)

Mission : et les neuf autres, où sont-ils ? Ne répondons pas trop vite : *ce sont des ingrats !* Demandons-nous : *qu'ai-je fait de mes frères ?* Neuf fois sur dix, n'ai-je pas été un obstacle, ou un frein, empêchant mes frères de revenir à Jésus-Christ ?

Hubert Lecomte



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est un réseau de charité de proximité, au service des personnes seules ou démunies. Elle est présente dans 150 pays avec 800 000 bénévoles dans le monde. Ses 17 000 bénévoles français agissent en équipes fraternelles, appelées «Conférences», et initient des actions locales ciblées.

Ces Conférences œuvrent de manière autonome. Elles sont coordonnées par un conseil départemental et guidées par une règle internationale. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association catholique de laïcs, reconnue d'utilité publique. Elle vit essentiellement de dons.

Sur notre groupement paroissial :

Quelques jours après la fête de Saint Vincent-de-Paul, nous sollicitons, comme chaque année, votre soutien pour continuer à loger, nourrir, aider les plus pauvres, les plus faibles. Certains d'entre eux se trouvent dans des situations dramatiques. Nous nous mettons à leur service en les accompagnant jusqu'à ce qu'ils retrouvent dignité et estime de soi.

Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que dans notre secteur, le nombre des personnes en grande difficulté est en progression, et parmi eux de plus en plus de jeunes. Les sommes que vous nous confiez leur sont destinées et sont contrôlées par le « Don en Confiance ».

Saint Vincent de Paul qui rencontrait des pauvretés comparables disait : *N'enjambez pas sur la Providence, répondez aux appels pas à pas, en vérifiant que Dieu accompagne votre marche, et de grâce, ne perdez jamais votre bonne humeur...*

Nous avons besoin de nombreux bénévoles et de vos dons. Merci !

Contact : Jacques Favier 01 39 58 77 94

CONSEIL PASTORAL

CP



Prochaine réunion : **mardi 11 octobre** : 19h30 buffet, 20h30 : réunion.

2 départs : Edouard Thiebaut et Paula Fernandes. Bernard de Castera et Natacha Delaigue ont accepté de répondre à l'appel du p. Olivier pour prendre leur suite. Le Conseil accueillera aussi l'Abbé Bertrand d'Abzac.

FETE DE NOTRE-DAME DE FATIMA : DIMANCHE 16 OCTOBRE

A cette occasion, la communauté de la paroisse du Port-Marly nous invite à sa fête annuelle : 9h45 : messe, suivie de la procession et d'un apéritif dans le jardin de l'église. 13h : repas dans la chapelle.

Inscriptions : Marie-Pierre Lostis 01 39 16 92 39 / marie@lostis.com

RETOUR JMJ



La messe de retour des JMJ aura lieu **samedi 15 oct.** à 18h30 à St-Thibaut. Elle sera suivie d'un temps de témoignages et d'un repas partagé à la crypte.

CONCERT VIVALDI A ST-THIBAUT

Au programme du **dimanche 16 octobre** à 15h : les Magnificat, Dixit Dominus, Credo et Gloria de Vivaldi par l'ensemble vocal O'Musica du Vésinet et les musiciens de Mademoiselle de Guise. Prix des places : 20 et 12 €, en prévente à 16 et 12 € au 01 30 15 02 15.



POURQUOI FLEURIR NOS EGLISES ?

Le pape François dans son encyclique *Laudato Si'* nous invite à contempler avec amour toute la création. Vous avez remarqué les différentes façons de fleurir les églises selon les temps liturgiques. Notre mission est de célébrer la création par ces compositions en lien avec les textes bibliques. Venez rejoindre notre équipe ! cath.delaporte@yahoo.fr 06 80 12 94 22



FERMETURE DES EGLISES ST-VIGOR ET ST-LOUIS

► L'église **St-Vigor**, actuellement en travaux, **sera fermée du 15 novembre au 15 décembre**. Pendant cette période, la messe du dimanche soir sera célébrée à Ste-Anne de l'Etang-la-Ville, sauf le dimanche 27 novembre où elle sera célébrée à St-Thibaut.

► En raison d'importants travaux de réparation, l'église **St-Louis** du Port-Marly sera totalement **fermée du 2 janvier au 13 juillet 2017**, par décision de la municipalité, propriétaire de l'église. Durant cette fermeture temporaire, les fidèles de la chapellenie Notre-Dame de France disposeront d'un autre lieu de célébration. Ce sera par décision de Mgr Aumonier, la chapelle St-Louis de St-Germain-en-Laye, chapelle dite des Franciscaines.

PREMIERS PAS DANS LES EXERCICES SPIRITUELS

Pour celles et ceux qui ont beaucoup entendu parler des Exercices Spirituels de St Ignace et n'ont pas encore osé se lancer dans cette aventure : apprendre à prier avec la Parole de Dieu ; accueillir quelques repères pour un discernement au quotidien ; s'exercer à relire sa prière, une initiation est proposée **du jeudi 20 octobre 18h au dimanche 23 octobre 17h**, au Centre spirituel Notre-Dame du Cénacle, 68 av. de Paris à Versailles.

<http://www.ndcenacle.org>

*La vie de l'Eglise est authentique et crédible
lorsque la MISERICORDE est l'objet d'une annonce convaincante.*

Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde du pape François, avril 2015, § 25

L. 10/10	20h15	Parcours Alpha	Crypte St-Thibaut
M. 11/10	15h	Messe à la résidence La Fontaine	Marly-le-Roi
	19h30	Conseil Pastoral	Crypte St-Thibaut
V. 14/10	20h45	Catéchèse de base	Crypte St-Thibaut
S. 15/10	18h30	Retour JMJ	St-Thibaut
D. 16/10	9h45	Fête Notre-Dame de Fatima	Chapelle St-Louis
	15h	Concert Vivaldi	Eglise St-Thibaut
	15h	Messe de rentrée du groupe Scouts	Val Flory

Rencontrer un prêtre : Permanence du p. Olivier de Rubercy, sans rendez-vous :
le vendredi de 18h à 19h30 sacristie St-Thibaut

Cette semaine, nous prions

pour les baptisés : Sunny Verdin, Lisa Lehoux

pour les défunts : Denise Bourdain, Pierre Foissey, Claude Vieillard

à l'intention de :

Samedi 8, 18h30 St-Thibaut : Anita Guezodje, Claude Neveu

Dimanche 9, 9h45 St-Louis : Huguette et Henri Triverio, Anita Guezodje

Dimanche 9, 10h30 St-Thibaut : Famille Samsoen-Calame, Marie-Pierre Vaisset,
Marie-Josiane Sapaly et Alice et Jean-Etienne Sapaly,
Jacqueline Desabre, Philippe Sodini

Dimanche 9, 11h15 Ste-Anne : Flore Perez, Jean-Claude Thépot

Lundi 10, 18h30 Ste-Amélie : Monique Coudert, Nicolas Nusbaumer

Mardi 11, 18h30 St-Thibaut : Jeanne Ponsart

Mercredi 12, 12h St-Thibaut : Bruno Lefèvre

Groupement paroissial Marly-le-Roi / Le Pecq / L'Etang-la-Ville / Le Port-Marly

secretariat@marly-catholique78.fr 01 39 58 49 00 - Site : marly-catholique78.fr

Accueil St-Vigor : lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et samedi de 10h à 12h

Permanence du p. Olivier de Rubercy, sans rendez-vous :

le vendredi de 18h à 19h30 sacristie St-Thibaut

Confessions : samedi de 17h30 à 18h30 église St-Thibaut, dimanche de 18h à 18h30 église St-Vigor

Marly-le-Roi / Le Pecq Presbytère St-Vigor 17 bis route St-Cyr Marly-le-Roi

L'Etang-la-Ville Presbytère 2 rue Jean Mermoz

Le Port-Marly Presbytère St-Louis 42 route de Versailles